



**MAIRIE
DE
SAINT LAURENT DE LEVEZOU
12620**

Tél. : 05 65 61 87 60

E. mail : mairie-stlaurentdelevevou@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020 à 20H30**

Sous la Présidence de Monsieur Patrick CONTASTIN, Maire

Présents : BERTRAND Alexandra, BESOMBES Geneviève, CONTASTIN Arnaud, CONTASTIN Patrick, IZARD Nadine, JUILLAGUET Franck, MALAVAL Régine, MONTHEIL Fabrice, PALMIER Nathalie, VAISSIERE Gilbert, VIDAL Samuel.

Excusés :

A été nommé secrétaire : CONTASTIN Arnaud.

1. Autorisation de signature de convention de fourniture d'eau potable en gros entre la commune de Saint-Laurent s Lévézou et le SME du Lévézou Ségala

Cette convention a pour but de définir les modalités techniques, administratives et financières d'une fourniture d'eau potable en gros entre Saint Laurent de Lévézou et le SME Lévézou Ségala pour alimenter le hameau de Gaverlac

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **Approuve** la convention pour la fourniture d'eau potable en gros entre la commune de Saint-Laurent de Lévézou et le SME du Lévézou Ségala ;
- **Autorise** M. le Maire à signer ladite convention ;

2. Décision modificative Budget eau/assainissement

Le conseil municipal autorise la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 011	Article 6063	Fournitures entretien et petit équipement	-342€
Chapitre 014	Article 701249	Reversement redevances agence de l'eau	+342 €

3. Désignation d'un élu correspondant sécurité routière

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Désigne** comme délégué à la sécurité routière, **Monsieur Arnaud CONTASTIN**, domicilié à Bouyrissac, 12620 Saint-Laurent de Lévézou

4. Point sur le lotissement « Les versants de la Coustette »

A la suite de la réunion entre le cabinet de géomètre et les élus, le cabinet doit fournir le chiffrage estimatif des travaux pour la tranche II du lotissement « les Versants de la Coustette »

5. Point sur le photovoltaïque

Une réunion est programmée avec l'entreprise chargée des travaux afin d'avoir le calendrier des divers points à finaliser.

6. Information sur le site internet du PETR du Lévézou suite à la visite des élus

Chaque commune de la communauté Lévézou-Pareloup a une page dédiée sur le site internet du PETR. Le conseil municipal va étudier l'opportunité d'avoir un site internet propre à la commune, géré en interne.

7. Questions diverses

- ❖ Déchets verts : pour la collecte, il est prévu l'aménagement d'un emplacement, près des containers, matérialisé par des blocs de béton
- ❖ Réception du chantier cœur de village : mardi 15 septembre à 14h30
- ❖ Eglise Saint-Laurent -Mauriac: l'entreprise chargée de l'entretien signale qu'il faudrait changer le moteur de la grosse cloche de l'église de Saint-Laurent. Il faudra prévoir également la réfection des toitures des deux églises.
- ❖ Représentants de la commune au sein de la communauté de communes :
Franck Juillaguet : commissions infrastructures
Samuel Vidal et Gilbert Vaissière : commissions agriculture et économie
Geneviève Besombes : service à la population,
Nathalie Palmier : Communication numérique
Nadine Izard et Alexandra Bertrand : environnement
- ❖ Séance cinéma : selon l'évolution de l'épidémie due au covid-19 et les directives de la préfecture, date à déterminer
- ❖ Matérialiser un avertissement afin que les conducteurs ralentissent au niveau de l'aire de jeux pour sécuriser le passage des piétons